

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Régimes de retraite

JEAN-YVES LAFOREST INVITE DES TÉMOINS IMPORTANTS AU COMITÉ PERMANENT DES FINANCES.

Shawinigan, le lundi 4 mai 2009 – Au cours des dernières semaines, des travailleurs du secteur forestier ont interpellé le député de Saint-Maurice – Champlain et porte parole du Bloc Québécois en matière de Finances, **Jean-Yves Laforest** pour lui faire part de leurs inquiétudes.

En effet, les employés des compagnies qui se placent sous la loi des arrangements avec les créanciers risquent de voir amputer de tiers leurs régimes de retraite.

«Il était essentiel d'inviter des personnes à venir témoigner au Comité permanent des Finances afin de faire valoir toute les difficultés et les inquiétudes que vivent les travailleurs d'usines comme Abitibi Bowater avec son usine Laurentide de Grand-Mère, Smurfit-Stone de La Tuque ou encore les anciens travailleurs de la Belgo de Shawinigan.» mentionne le député, **Jean-Yves Laforest**.

«Les travailleurs risquent en effet de voir amputer de 32% en moyenne leurs régimes de retraite, c'est pour cette raison que j'ai demandé, par la voix de M. Renaud Gagné, vice-président du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier en présence de M. Germain Auclair, membre du comité des retraités de Smurfit Stone de La Tuque de rédiger au Comité permanent des Finances, des recommandations afin que ces travailleurs puissent bénéficier de leur plein régime de retraite.» de conclure le député de Saint-Maurice – Champlain et porte parole du Bloc Québécois en matière de Finances, **Jean-Yves Laforest qui a reçu mardi dernier ces témoins importants au Comité permanent des Finances.**

- 30 -

Renseignements :

Martin Lafrenière pour Amélie Désaulniers Gélinas
Responsable des communications
Saint-Maurice – Champlain
Téléphone : 819-538-5291
Cellulaire : 418-366-1082